



Cent onzième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue à la salle Madeleine Lamoureux, au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, le mercredi 10 juin 2026 à 10 h 15.

PRÉSENCES

VAL-DES-SOURCES	M. Hugues Grimard
SAINT-ADRIEN	Mme Émilie Windsor
SAINT-GEORGES-DE-WINDSOR	M. René Perreault
WOTTON	M. Jocelyn Dion

PERSONNE RESSOURCE

Directeur au développement	M. Pierre-Luc Dusseault
----------------------------	-------------------------

ABSENCE

Directeur général et greffier-trésorier	M. Frédéric Marcotte
---	----------------------

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville de Val-des-Sources.

MOT DE BIENVENUE

Le préfet, M. Hugues Grimard, ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres du comité.

2026-06-0909

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par le conseiller M. René Perreault

ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour est accepté avec l'ajout du point 6.2 Ratification d'embauche de la chargée de projet en attractivité et promotion du territoire, Mme Marie-Hélène Théberge.

Adoptée à l'unanimité.

2026-06-0910

PROCÈS-VERBAL DU 13 MAI 2026

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 13 mai 2026, tous d'un commun accord exemptent le préfet de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Émilie Windsor
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 13 mai 2026 est accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

FONDS FLI / FLS / FSE

2026-06-0911

RANCH MB2 S.E.N.C.

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du Comité d'investissement en date du 10 juin 2026;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. René Perreault et appuyé par la conseillère Mme Émilie Windsor

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI-Régulier de 17 400 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLS de 23 200 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLI-Relève de 17 400 \$.

QUE la MRC octroie une subvention provenant du Fonds de Soutien aux Entreprises (FSE) volet nouvel entrepreneur de 5 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2026-06-0912

STUDIO LE NID

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du Comité d'investissement en date du 10 juin 2026;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Émilie Windsor et appuyé par le conseiller M. René Perreault

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI régulier de 10 000 \$.

QUE la MRC octroie un prêt d'un FLS de 10 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2026-06-0913

L'AUBERGE INCROYABLE

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du Comité d'investissement en date du 10 juin 2026;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion et appuyé par le conseiller M. René Perreault

ET RÉSOLU,



QUE la MRC octroie un prêt FLI régulier de 12 000 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLS de 16 000 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLI relève de 12 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

La conseillère, Mme Émilie Windsor déclarent avoir des intérêts pour le prochain sujet et se retire de la table des délibérations.

2026-06-0914

PARC RÉGIONAL DU MONT-HAM

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du Comité d'investissement en date du 10 juin 2026;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par le conseiller M. René Perreault

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI régulier de 150 000 \$ avec moratoire de 6 mois en capital et intérêt.

Adoptée à l'unanimité.

La conseillère, Mme Émilie Windsor revient à la table des délibérations.

2026-06-0915

GROUPE GUÉRETTE

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du Comité d'investissement en date du 10 juin 2026;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère M. Émilie Windsor
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI régulier de 70 000 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLS de 100 000 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLI relève de 50 000 \$.

QUE la MRC octroie une subvention provenant du Fonds de Soutien aux Entreprises (FSE) volet nouvel entrepreneur de 5000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

ADMINISTRATION

2026-06-0916

**VENTES POUR TAXES – DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DOSSIERS MRC –
MME CHAMPAGNE**

CONSIDÉRANT les faits évoqués par Mme Champagne dans la lettre présentée au comité administratif ainsi que le contexte particulier qui a mené au retard de paiement des taxes scolaires et municipales concernant sa propriété;

CONSIDÉRANT la volonté de Mme Champagne d'effectuer le paiement de ses taxes scolaires et municipales;

CONSIDÉRANT l'entente de paiement du solde des taxes scolaires et municipales impayées, signée par Mme Champagne et M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT les frais administratifs de la MRC, d'un montant de 492,08 \$, qui ont été ajoutés au solde impayé de taxes scolaires et municipales de Mme Champagne dû au processus de recouvrement de sa créance;

CONSIDÉRANT que M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier de la MRC des Sources, soumet au comité administratif une demande afin de rembourser les frais administratifs de la MRC qui ont été facturés à Mme Champagne.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par la conseillère Mme Émilie Windsor

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources autorise le remboursement des frais administratifs, d'un montant de 492,08 \$, facturés à Mme Champagne dans le cadre du recouvrement de sa créance concernant les taxes scolaires et municipales pour sa propriété.

Adoptée à l'unanimité.

2026-06-0917

**REFUS DE L'AIDE FINANCIÈRE DU PROGRAMME D'AIDE AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT
ACTIF (VÉLOCE III) – VOLET 1 – DÉVELOPPEMENT DE LA ROUTE VERTE ET DE SES
EMBRANCHEMENTS (TRONÇON DANVILLE - VAL-DES-SOURCES)**

CONSIDÉRANT que le Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) du ministère des transports et de la mobilité durable (MTMD) vise à soutenir le développement, l'amélioration et l'entretien d'infrastructures de transport actif afin de promouvoir ce type de déplacement, d'encourager le tourisme durable, d'améliorer le bilan routier, de contribuer à la prévention en santé et de réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par les déplacements des personnes;

CONSIDÉRANT la résolution 2025-11-12538 du conseil de la MRC des Sources autorisant le dépôt d'une demande d'aide financière de 720 915,21 \$ au volet 1 du programme susmentionné représentant 50% du coût total estimé du projet d'axe cyclable reliant Danville à Val-des-Sources;

CONSIDÉRANT la lettre d'annonce du ministre des Transports et de la Mobilité Durable datée du 31 mars 2026 octroyant à la MRC des Sources un montant de 478 342 \$ pour la réalisation dudit projet;

CONSIDÉRANT les exigences de cette aide financière détaillées dans les modalités d'application 2025-2028 du programme, plus spécifiquement l'exigence de fournir des plans et devis signés par un ingénieur dans un délai de 12 semaines suivant la lettre d'annonce;



CONSIDÉRANT qu'un mandat a été octroyé à la firme EXP par le conseil de la MRC des Sources par la résolution 2026-05-12706 pour réaliser lesdits plans et devis mais que ceux-ci ne peuvent être livrés dans le délai prescrit;

CONSIDÉRANT qu'une vérification fut effectuée auprès du MTMD afin de valider la possibilité d'obtenir un délai en lien à cette disposition précise des modalités d'application du programme et qu'un refus a été donné;

CONSIDÉRANT que d'autres appels à projets devraient avoir lieu dans le cadre de ce programme puisqu'il a été reconduit en 2025 pour une période de trois ans;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. René Perreault
et appuyé par la conseillère Mme Émilie Windsor

ET RÉSOLU

QUE le Comité administratif de la MRC des Sources déplore la situation auprès du MTMD et réitère auprès de ce dernier l'importance stratégique de ce tronçon cyclable pour son développement régional et qu'il souhaite plus de flexibilité concernant le délai de production des plans et devis dans les modalités d'application du Programme lors de sa reconduction, le cas échéant;

QUE le Comité administratif refuse l'aide financière offerte par le MTMD dans le cadre du volet 1 du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III);

QUE M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier de la MRC des Sources, soit dûment autorisé à signer tout document ou entente donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2026-06-0918

RAPPORT D'ÉVALUATION DES IMMEUBLES MRC : RETOUR DE L'ASSUREUR

CONSIDÉRANT le contrat d'évaluation octroyé à Groupe GMF le 27 janvier 2026 pour l'évaluation du coût de reconstruction en cas de sinistre pour fins d'assurance concernant les immeubles suivants :

- 39 rue Dépôt à Danville;
- 12, route 116 Ouest à Danville;
- 600, rue Gosselin à Wotton;
- 309 à 321, rue Chassé à Val-des-Sources;
- 103 chemin des Semeurs à Ham-Sud (centre d'accueil du Parc régional du Mont-Ham).

CONSIDÉRANT que les rapports d'évaluation ont été déposés le 27 mars 2026 à la MRC et qu'ils ont été déposés au comité administratif le 8 avril 2026;

CONSIDÉRANT que suite à une rencontre avec l'assureur, la Fédération québécoise des municipalités (FQM), il a été suggéré d'ajuster à la hausse la couverture d'assurances sur ces immeubles;

CONSIDÉRANT la proposition d'assurance de biens et de responsabilité présentée par la FQM;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Émilie Windsor
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources accepte la proposition d'assurances de biens et de responsabilité de la FQM, soit la couverture à 100 % de la valeur des immeubles mentionnés précédemment, et ce, selon les montants inscrits dans la proposition ;

QUE la MRC des Sources autorise M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier, à signer tout document relatif à cette assurance de biens et de responsabilité.

Adoptée à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

2026-06-0919

OFFRE DE SERVICES - ÉQUITÉ SALARIALE EXTERNE

CONSIDÉRANT la volonté de la MRC des Sources d'offrir des salaires compétitifs à ses employés, et ce, afin de conserver son attractivité et la rétention de son personnel.

CONSIDÉRANT qu'une demande d'offre de service pour l'évaluation de l'équité salariale externe a été faite à BLRH ressources humaines ;

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue et présentée au comité administratif;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par la conseillère Mme Émilie Windsor

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources accepte l'offre de service de BLRH ressources humaine, au montant estimé de 2 457 \$ taxes nettes incluses, afin de procéder l'évaluation de l'équité salariale externe de la MRC des Sources.

QUE la MRC des Sources autorise M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier, à signer l'entente de service avec BLRH ressources humaines.

Adoptée à l'unanimité.

2026-06-0920

RATIFICATION D'EMBAUCHE CHARGÉE DE PROJET EN ATTRACTION, RÉTENTION ET DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures et l'entrevue qui s'en est suivie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. René Perreault
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

DE RATIFIER l'embauche de Mme Marie-Hélène Thérberge, chargée de projet en attraction, rétention et développement de la main-d'oeuvre, à compter du 1^{er} juin 2026.

Adoptée à l'unanimité.



PRIORITÉS ANNUELLES

Aucun suivi.

VARIA

Aucun autre sujet.

2026-06-0921

FIN DE LA RENCONTRE

Le conseiller M. René Perreault propose la levée de la séance à 10 h 42.

Adoptée à l'unanimité.

Hugues Grimard
Préfet

Pierre-Luc Dusseault
Directeur au développement